



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Horaires 2008 des transports publics

Vers une amélioration globale de l'offre dès le dimanche 9 décembre 2007

La chancellerie d'Etat communique:

L'année 2008 s'annonce sous de meilleurs auspices pour les usagers des transports publics du Canton de Neuchâtel après les gros bouleversements des horaires des transports publics introduits le 12 décembre 2004 suite à la réalisation de la 1^{ère} étape de Rail 2000 et après une année 2007 sous le signe des restrictions budgétaires. A signaler notamment l'étoffement des relations ferroviaires entre le Haut et le Bas du canton et des prestations en trafic urbain dans les trois villes.

Réseau urbain des trois villes

En Ville du Locle, la cadence aux 20' introduite en 2007 a permis de stabiliser la ponctualité du réseau et d'assurer un service à la clientèle de qualité. Pour 2008, et pour compenser le léger affaiblissement de l'offre, quelques courses supplémentaires permettront de diminuer les trous des heures creuses.

En Ville de La Chaux-de-Fonds, les lignes 10 Sombaille/Plaisance et 11 Cerisiers/Prés de la Ronde seront exploitées à la cadence aux 20 minutes du lundi au vendredi, renforcement justifié par le fort développement des trois quartiers concernés et par des problèmes de capacité rencontrés aux heures de pointes. La ligne 11 anciennement « Prés de la Ronde » devient la ligne 12 avec une prolongation jusqu'à Joux Perret d'où elle tire son nom.

En Ville de Neuchâtel, la cadence aux 20 minutes en soirée sera rétablie sur les lignes urbaines jusqu'à 22h15.

Trafic régional : renforcement de la ligne Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds – Le Locle - Morteau

Depuis l'introduction en décembre 2004 de deux paires de courses par heure entre les villes des montagnes neuchâteloises et Neuchâtel, la fréquentation sur ligne augmente sensiblement d'année en année. Aux heures de pointe, certains trains atteignent la limite de capacité et certains clients sont contraints de voyager debout. Cinq trains supplémentaires circuleront au prochain changement d'horaire.

Entre Morteau – Le Locle et La Chaux-de-Fonds, deux allers – retours supplémentaires viendront compléter l'offre actuelle. Notons la possibilité de rentrer dans les montagnes neuchâteloises depuis Besançon en soirée, tous les jours.

D'autres prestations régionales sont également améliorées : train supplémentaire le soir entre Neuchâtel et le Val-de-Travers, mise en place du système PubliCar dans la région de la Béroche les samedis et dimanches, extension du Publicar La Brévine les vendredis et samedis soirs, course supplémentaire pour Biaufond en juillet août.

Le point noir : situation de La Béroche

Depuis décembre 2004, les correspondances des trains en provenance de La Béroche en gare de Neuchâtel ne sont pas satisfaisantes. Une amélioration de l'offre passe par la cadence à la demi-heure sur la ligne du Pied-du-Jura, projet prévu dans le cadre du ZEB, développement futur de l'offre ferroviaire, anciennement Rail 2000 2^{ème} étape. Les moyens financiers actuellement prévus par le Conseil fédéral ne permettent pas de réaliser le tunnel de Gléresse, dernier tronçon à voie unique sur la ligne du Pied-du-jura. Un intense travail de lobbying de la part des cantons concernés est en cours.

Les liaisons TGV

Après de longs mois d'incertitude sur l'offre TGV 2008, et suite à la forte insistance du Département de la gestion du territoire (DGT), les CFF ont renégocié avec succès les sillons horaires concernant le canton. Le premier horaire tel que présenté ne permettait plus de relations à la journée entre Berne/Neuchâtel et Paris. Les TGV périodiques (avril à octobre) sont supprimés par manque de fréquentation. Deux paires journalières sont maintenues en 2008. En raison des travaux de doublement de voie sur la ligne Berne – Neuchâtel, deux périodes horaires sont publiées (de décembre 07 à juin 08 et de juin 08 à décembre 08).

Le DGT a donné la priorité au TGV en cas de conflit avec le trafic régional. Les solutions les moins pénalisantes pour la clientèle ont été recherchées. La commune de Bôle est concernée par cette situation, le train de 11h50 en provenance de Neuchâtel ne s'y arrête plus. Une solution de substitution via la ligne Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds et correspondance avec le CarPostal à Chambrélien est proposée du lundi au vendredi. Pour la même raison, le train du vendredi soir à 19h50 ne s'arrête plus à Bôle.

Ligne Berne-Neuchâtel

Les travaux de doublement de voie sur la ligne Berne – Neuchâtel, de Bümpliz Nord à Niederbottigen et de Anet au Bois-de-Fanel, vont bon train et seront prêts pour le changement d'horaire 2009, soit décembre 2008. Quelques perturbations du trafic ferroviaire courant 2008 sont prévues et publiées dans l'indicateur officiel (du 14 avril au 22 juin 2008).

Neuchâtel, le 26 novembre 2007